

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2017/05/04/2017012194/justel>

Dossier numéro : 2017-05-04/10

Titre

4 MAI 2017. - Arrêté ministériel portant sur les formulaires concernant les experts en pollution du sol et les entrepreneurs en assainissement du sol

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 19-11-2021 inclus.

Source : REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Publication : Moniteur belge du 23-05-2017 page : 59011

Entrée en vigueur : 02-06-2017

Table des matières

Texte

[Abrogé] <ARR 2021-10-07/14, art. 45, 002; En vigueur : 29-11-2021>